

Intitulé de la certification : Approvisionnement de produits et de matières en production du Papier Carton

Organisme demandeur : UNIDIS SA

Autorité légitime : CPNEF de l'Intersecteur Papier Carton

SOMMAIRE

- A. Le descriptif de la certification
 - 1. Objectifs de la certification
 - 2. Lien avec les certifications enregistrées au RNCP
 - 3. Descriptif général des compétences constituant la certification : capacités attestées
 - 4. Public visé par la certification
 - 5. Modalités générales : la durée du parcours et les conditions de mise en œuvre
 - 6. Lien avec le développement durable
- B. La valeur ajoutée de la certification professionnelle
- C. Les critères et modalités d'évaluation et de certification
 - 1. Les pré-requis
 - 2. Les compétences évaluées
 - 3. Les modalités d'évaluation (support, types d'évaluation, documents et moyens mis à disposition)
 - 4. La composition et organisation des jurys
 - 5. Le certificateur
 - 6. Les centres de passage/ certification
 - 7. La durée de validité de la certification
 - 8. La matérialisation de la certification

A - DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION

1. Objectifs de la certification

Le certificat de compétences professionnelles « Approvisionnement de produits et de matières en production du Papier Carton » permet de valider des compétences :

- De préparation et d'approvisionnement des produits et matières en production
- De renseignement des mouvements de stock des produits

Elle permet aux titulaires de la certification de mieux appréhender leur rôle et leurs missions et de proposer des solutions pertinentes en termes de :

- productivité (approvisionnement rapide des matières et produits),
- performance (optimisation des flux)
- et maîtrise des coûts (optimisation des pertes en temps, opérations, efforts physiques)

2. Lien avec les certifications enregistrées au RNCP

La certification est en lien avec le CQPI Agent logistique

3. Descriptif général des compétences constituant la certification : capacités attestées

Les compétences / capacités attestées par la certification sont :

- ✓ Préparer les produits et matières mises en œuvre lors de la production dans le respect des consignes et des règles QHSSE
- ✓ Réaliser la manutention des produits dans le respect des consignes et des règles QHSSE
- ✓ Consulter et renseigner les mouvements de stock

4. Public visé par la certification

Des personnes travaillant dans un atelier de fabrication ou de transformation : approvisionneurs, opérateurs ou aides conducteur de machine à papier ou en transformation

5. Modalités générales : la durée du parcours et les conditions de mise en œuvre

Le parcours de certification se déroule selon les modalités suivantes :

- Un positionnement afin d'identifier le niveau de compétences à l'aide d'un support élaboré par Unidis Stratégie et Avenir et les besoins des participants
- Un parcours de formation adapté d'une durée de 1 à 5 jours alternant apports théoriques, exemples concrets et mise en pratique
- Une mise en pratique
- Une évaluation des compétences acquises en fin de formation

6. Lien avec le développement durable

La certification est en lien avec le développement durable (niveau 2) : elle permet de les sensibiliser et de les rendre acteurs de la réduction des déchets de matières premières et des consommations d'énergie.

B - VALEUR AJOUTEE DE LA CERTIFICATION

La certification permet aux individus d'attester de leurs connaissances et compétences concernant l'approvisionnement en produits et matières en production. Elle leur permet également de mieux appréhender leurs rôles et missions.

La certification permet aux entreprises utilisatrices de rendre ses salariés :

- acteurs de la réduction des temps d'approvisionnement des produits et matières
- garants de la qualité des approvisionnements et de la conformité des stocks

C – CRITERES ET MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

1. Les pré-requis

Aucun

2. Les compétences évaluées

Capacités professionnelles	Résultats attendus observables et/ou mesurables	Critères d'évaluation
Préparer les produits et matières mises en œuvre lors de la production dans le respect des consignes et des règles QHSSE	✓ Identifier les produits et matières nécessaires à l'approvisionnement de la production ✓ Vérifier la localisation et la disponibilité des produits ✓ Vérifier la conformité des produits à approvisionner à l'étiquetage ✓ Réaliser le prélèvement des produits en conformité avec l'ordre de production	• L'ordre de fabrication est lu et interprété. • La location des produits est vérifiée. • La disponibilité des produits est vérifiée • Le produit est conforme (référence, intégrité, détection des anomalies...). • Le produit est prélevé selon les références, les quantités, le conditionnement est prévu en respectant la méthode FIFO.
Réaliser la manutention des produits dans le respect des consignes et des règles QHSSE	✓ Déplacer les produits jusqu'à la zone de stockage intermédiaire prévue à l'aide des équipements de manutention adaptés ✓ Vérifier la disponibilité des aires de stockage intermédiaire ✓ Réaliser le stockage des produits dans les aires appropriées ✓ Identifier les non-conformités ou anomalies et mettre en œuvre les actions correctives adaptées ✓ Réaliser le retour en stock des produits non utilisés	• Les produits sont déplacés jusqu'à la zone de stockage intermédiaire prévue dans le respect des règles de manutention et des règles QHSE • Les équipements de manutention sont adaptés aux produits et à l'habilitation du candidat • La disponibilité des aires de stockage intermédiaire est vérifiée. • La dépose est optimisée afin de limiter la manutention dans l'emplacement dédié. • Toute anomalie est identifiée et les mesures correctives appropriées sont réalisées • Les produits inutilisés sont remis en stock physiquement.
Consulter et renseigner les mouvements de stock	✓ Vérifier la disponibilité des produits à l'aide de l'outil de gestion approprié ✓ Saisir les mouvements des stocks ✓ Identifier les écarts et mettre en œuvre des actions correctives adaptées	• La disponibilité des produits est vérifiée • Les mouvements des stocks sont enregistrés (entrées, sorties) en assurant la traçabilité. • Les écarts et défauts sont identifiés et des actions correctives sont proposées.



3. Les modalités d'évaluation (support, types d'évaluation, documents et moyens mis à disposition)

Les modalités d'évaluation mises en œuvre sont basées sur :

- Une observation en situation professionnelle ou pédagogique
- Et un entretien avec un évaluateur certifié afin de valider les résultats attendus selon une grille d'évaluation établie par Unidis Stratégie et Avenir.

Cette évaluation est réalisée à l'issue de la formation ou suite à une demande d'un candidat afin de certifier ses acquis.

4. La composition et organisation des jurys

Le jury est composé d' :

- Un évaluateur du réseau Unidis SA
- Un représentant d'Unidis SA

Les membres du jury n'ont pas participé à la formation des candidats.

Ce jury évalue selon les modalités décidées ci – dessus (observation en situation professionnelle ou pédagogique et entretien avec le candidat selon les critères d'évaluation détaillés dans une grille d'évaluation)

5. Le certificateur

Le certificateur est Unidis Stratégie et Avenir.

6. Les centre de passage/ certification

Les évaluations sont réalisées dans les centres de formation et sites labellisés par Unidis SA, au sein d'une entreprise.

7. La durée de validité de la certification

La certification n'a pas de durée de validité.

8. La matérialisation de la certification

Le candidat obtient un parchemin attestant de la certification professionnelle « Approvisionnement de produits et de matières en production du Papier Carton »